

Patricia GOUY
8 rue des Frères Lindet
27000 EVREUX

☎ 02 32 39 44 80
✉ patriciagouy@tiscali.fr

**Monsieur le Maire
DEBRE Jean-Louis
Cabinet du Maire
Hôtel de Ville BP186
27001 Evreux Cédex**

Objet : urgence à informer les citoyens

Documents joints :

*Infos du Docteur GROUSSAC sur le vaccin anti-HB
Infos du Docteur GROUSSAC sur le vaccin anti-grippe*

LR/AR

Evreux, le 20 novembre 2006

Monsieur le Maire,

le 21 février 2004, je vous écrivais une lettre dont l'objet était : « demande une aide urgente pour communiquer à tous ».

A cette époque, plus de 400 personnes atteintes de myofasciite à macrophages (myopathie inflammatoire acquise) étaient diagnostiquées en France.

D'après les dernières données de l'association E3M (Entraide aux Malades Myofasciite à Macrophages), le nombre de victimes atteint maintenant 800 personnes, toutes invalidées par cette myopathie suite à la vaccination de masse contre l'hépatite B en 1994-1995.

L'Association le REVAHB a enregistré plus de 2600 victimes atteintes de maladie auto-immune dont la plus fréquente est la sclérose en plaques. Une sous notification importante des maladies post-vaccinales est d'ailleurs à souligner.

Compte tenu des dernières informations que je possède, et du nombre important de victimes laissées pour compte dans un labyrinthe administratif et médical de plus en plus complexe, je me devais de vous en informer.

Je transmettrai cette lettre à une liste de médecins d'Evreux pour informer rapidement et justement.

Depuis le 14 novembre 2006, 7500 doses de vaccin contre la grippe sont à la disposition des SDF, chômeurs, mères célibataires ou immigrants, dans le Rhône, la Loire et l'Isère. (Info du journal Métro : Lyon, vaccins gratuits pour les démunis).

Malgré que vous ayez transmis ma lettre du 21/02/04 à l'Ordre National des Médecins et à Monsieur le Ministre de la Santé, je n'ai eu aucune réponse, tout en ayant écrit en juin 2002 à la D.G.S. et, en septembre 2005, au Ministre de la Santé en LR/AR.

Je suis certaine que vous prendrez les mesures qui s'imposent, pour une communication aux citoyens désinformés, aveuglés par une publicité mensongère.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Patricia GOUY

